

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAYABEC

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sayabec tenue le lundi 3 décembre 2018, à 19 h 30, au Centre communautaire de Sayabec, 6, rue Keable à Sayabec et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Siège #1 : Monsieur Frédéric Caron;
Siège #2 : Madame Manon Lacroix;
Siège #4 : Monsieur Patrick Santerre;
Siège #5 : Madame Marie Element;
Siège #6 : Monsieur Bruno Côté.

Absent :
Siège #3 : Monsieur Jimmy Bouillon.

Tous formant quorum sous la présidence de monsieur Marcel Belzile, maire. Messieurs Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, et Hichem Khemiri, coordonnateur des travaux publics, sont aussi présents.

Résolution 2018-12-478

Ajournement de la séance

Proposé par monsieur Bruno Côté, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'ajourner la séance.

Monsieur Jimmy Bouillon, conseiller, est arrivé à la rencontre.

Résolution 2018-12-479

Réouverture de la séance

Proposé par madame Manon Lacroix, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec de rouvrir la séance à 20 h 43.

Résolution 2018-12-480

Ordre du jour

Proposé par monsieur Patrick Santerre, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'accepter l'ordre du jour tel que reçu.

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAYABEC

Réunion ordinaire
3 décembre 2018
Ordre du jour

1. Mot de bienvenue du maire;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Période de questions;
4. Lecture et adoption des procès-verbaux de novembre 2018;
5. Comptes à accepter – Novembre 2018;
6. Administration :
 1. Suivi du maire;
 2. Rapport des conseillers;
 3. Sécurité publique – Besoins 2018-2019;
 4. Déclaration des intérêts pécuniaires;
 5. Plan de mesures d'urgence;
 6. Matières recyclables – Compensation 2018;
 7. Calendrier des rencontres 2019;
 8. Modification calendrier 2018 – Déplacement réunion du budget;
 9. Centre communautaire :
 - a) Technique son et éclairage;
 - b) Contrats de location;
 - c) Contrôle;
7. Demandes d'appui :
 1. Grand Prix cycliste de La Matapédia 2019;
 2. Salon des Mots 2019;
 3. École Ste-Marie de Sayabec – Ballon-balai;
 4. Transport adapté et collectif;
8. Invitations :
 1. OMH – Souper des fêtes;
 2. TVC – Vins et fromages 2019;
9. Urbanisme :
 1. Dossier Gilles Ouellet;
 - 2.
10. Taxe d'accise 2014-2018 :
 1. Paiement de factures;
 2. Rue Roger – Offre de services;
 - 3.
11. Caserne de pompiers :
 1. ;
12. Mise aux normes de l'eau potable :
 1. Règlement 2017-06 – Paiement de factures;
 2. Changement de source d'eau – Rapport trimestriel;
 3. Cautionnement;
 4. ADM-27 et ADM-29;
 5. Contrat de construction – Avis de réclamation Action Progex;
13. Prolongement des infrastructures route 132 Est :
 1. ;
14. Amélioration rang 3 et route Melucq :
 1. Règlement 2016-21 – Paiement de factures;
 2. ;
15. Route du Lac-Malcolm :
 1. Règlement 2017-05 – Paiement de facture;
 2. Demande au MTQ – Prolongation plans et devis;

- 3.
16. Remplacement du système de réfrigération :
 1. Règlement 2017-07 – Paiement de facture;
 2. Ordres de changement;
 - 3.
17. Ressources humaines :
 1. Daniel Chamberland – Attestation;
18. Réfection Deuxième rang et route Pouliot :
 1. Règlement 2017-16/2018-04 – Paiement de facture;
 2. ;
19. Réfection Deuxième rang vers St-Cléophas :
 1. Règlement 2017-17 – Paiement de factures;
 2. Résolution de fin de travaux;
20. Développement résidentiel dans la zone 31R :
 1. Règlement 2018-05 – Paiement de factures;
 2. ;
21. Projet de résidence La Seigneurie :
 1. ;
22. Reconnaissance :
 1. Prix Hommage bénévolat-Québec;
 2. Médaille du Lieutenant-Gouverneur;
23. Réserve financière des matières résiduelles – Achats au centre communautaire;
24. Sécurité civile – Demande d'aide financière – Volet 1;
25. Dépôt de documents :
 1. Berce Sphondyle – Compte-rendu 2018;
26. Affaires nouvelles :
 1. Équipements sanitaires;
 2. Plancher à la caserne de pompiers;
 3. _____;
27. Période de questions;
28. Prochaine réunion – 18 décembre 2018;
29. Levée de la séance.

Période de questions :

1. Aucune question.
-

Résolution 2018-12-481

Procès-verbaux

Proposé par monsieur Frédéric Caron, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'adopter les procès-verbaux de novembre 2018 transmis trois jours à l'avance aux élus municipaux.

Résolution 2018-12-482**Comptes à accepter**

Proposé par madame Manon Lacroix, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec que les comptes du mois de novembre 2018 soient acceptés par les membres du conseil municipal au montant de 55 573.94 \$, les crédits étant disponibles au budget.

FOURNISSEUR	MONTANT
ASPAM	50.00 \$
BELL MÉDIA INC.	465.66 \$
ATELIER DE SOUDURE M. POIRIER	167.78 \$
BIO-VALLÉE	1 025.56 \$
CENTRE BUREAUTIQUE	249.65 \$
CENTRE DU CAMION J.L. INC.	31.14 \$
CLEROBEC INC.	229.23 \$
CLINIQUE VÉTÉRINAIRE DE L'ESTUAIRE	233.98 \$
CLUB DES 50 ANS ET PLUS DE SAYABEC	50.00 \$
CONSTRUCTION DJL INC.	12 955.88 \$
LES CUISINES CD-SERVICE DE TRAITEUR	3 056.54 \$
DICOM EXPRESS	122.59 \$
ÉPICERIE RAYMOND BERGER & FILS INC.	35.00 \$
FAMILI-PRIX	27.10 \$
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	16.00 \$
GROUPE BOUFFARD	1 588.28 \$
ROY MARIE-ADÈLE	31.55 \$
JEAN RAYMOND	100.00 \$
LIBRAIRIE L'ALPHABET	273.45 \$
LAMARRE GAZ INDUSTRIEL INC.	197.19 \$
LEPAGE LISE-NATHALIE	1 109.51 \$
LES ENTREPRISES PLOURDE	220.71 \$
MACK STE-FOY INC.	607.40 \$
MUNICIPALITÉ DE SAYABEC	196.00 \$
OUELLET JÉRÉMIE	225.00 \$
PAPETERIE BLOC-NOTES INC.	662.71 \$
PELLETIER ANTOINE	821.76 \$
PELLETIER JACQUES	110.00 \$
POIRIER MARIE-CLAUDE	431.16 \$
ÉCOLE POLYVALENTE DE SAYABEC	600.00 \$
PROFAB 2000	1 059.27 \$
PRODUITS SANITAIRES UNIQUE INC.	591.38 \$
RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON	2 701.91 \$
REAL HUOT INC.	719.04 \$
RPF LTÉE	2 745.73 \$
SANI-MANIC	2 001.18 \$
SÉCURITÉ BERGER	620.83 \$
SERVICES KOPILAB ENR.	197.58 \$
SERVIETTES INDUSTRIELLES	257.82 \$
SONIC	15 836.53 \$
SUPÉRIEUR PROPANE	2 064.57 \$

SUPERMARCHÉ BERGER INC.	33.43 \$
TÉLÉ COMMUNICATIONS DE L'EST	639.84 \$
VISA DESJARDINS	214.00 \$
TOTAL	55 573.94 \$

Administration – Informations et suivi du maire :

- 6.1. Suivi du maire
 - 6.2. Rapports des conseillers : monsieur Frédéric Caron, conseiller, informe les membres du conseil que le travail sur les contrats de location au centre sportif David-Pelletier est en cours.
 - 6.3. Monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, dépose le document remis à la Sureté du Québec de la MRC de La Matapédia concernant les besoins 2019-2020 en sécurité publique. On demande d'ajouter une surveillance au coin de la route Pouliot et de la route 132.
 - 6.4. Monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, rappelle aux membres du conseil leur obligation de remplir la *Déclaration des intérêts pécuniaires*.
 - 6.5. Monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, rencontrera monsieur Patrick Roy, coordonnateur à la sécurité civile pour la MRC de La Matapédia, au sujet du plan de mesures d'urgence le mercredi 5 décembre prochain.
 - 6.6. Dépôt du courriel confirmant les montants à recevoir dans le cadre du Régime de compensation pour les services municipaux fournis en vue d'assurer la récupération et la valorisation des matières résiduelles (RECYC-QUÉBEC) pour l'année 2018.
-

Résolution 2018-12-483

**Administration – Calendrier
des réunions 2019**

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jimmy Bouillon, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec :

- Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2019.
- Que ces séances se tiendront le lundi (sauf exception) et débiteront à 19 h 30.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CONSEIL MUNICIPAL
--

ANNÉE 2019	
MOIS	DATE
JANVIER	14
FÉVRIER	11
MARS	11
AVRIL	8
MAI	6
JUIN	3
JUILLET	9*
AOÛT	12
SEPTEMBRE	9
OCTOBRE	7
NOVEMBRE	4
DÉCEMBRE	2 et 17 Présentation du budget 2020

* Réunion le mardi

Résolution 2018-12-484

**Administration –
Modification au calendrier
des réunions**

CONSIDÉRANT QUE l'article 954 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil d'une municipalité locale doit, durant la période allant du 15 novembre au 31 décembre, préparer et adopter le budget de la corporation pour le prochain exercice financier;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Bruno Côté, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec que la présentation et l'adoption du budget initialement prévue le 17 décembre 2018 soit déplacée au 18 décembre 2018 à compter de 19 h 30.

6.9. Une nouvelle équipe de techniciens pour la sonorisation et l'éclairage au centre communautaire sera très bientôt en opération. Les contrats seront revus et corrigés et les mesures de contrôles seront mises en place.

Résolution 2018-12-485

**Demande d'appui – Grand
Prix cycliste de La Matapédia**

Proposé par monsieur Frédéric Caron, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser le Grand prix cycliste de La Matapédia à utiliser les rues et routes de la municipalité pour son événement qui aura lieu du 8 au 11 août prochain. Les cyclistes du Grand prix cycliste de La Matapédia passeront par la municipalité de Sayabec lors du grand tour Matapédia-Matanie le 11 août 2019.

Résolution 2018-12-486

Demande d'appui – Salon des

Mots 2019

Proposé par madame Manon Lacroix, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser le versement d'un montant de 5 000 \$ afin d'appuyer le Comité du Salon des Mots pour l'organisation de l'édition 2019 de l'événement qui se tiendra au centre communautaire de Sayabec les 3 et 4 mai prochain.

Résolution 2018-12-487

Demande d'appui – École primaire Ste-Marie – Ballon-balai

CONSIDÉRANT QUE le tarif de 25 \$ appliqué lors des locations de l'École Ste-Marie n'est pas un tarif de location, mais bien un montant servant à couvrir les frais d'entretien;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Bruno Côté, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec de maintenir le tarif de 25 \$ appliqué lors des locations de l'école Ste-Marie dans le cadre du projet Sport+.

Résolution 2018-12-488

Transport adapté et collectif

Proposé par madame Marie Element, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec que la municipalité de Sayabec contribue financièrement aux services de transport adapté et collectif dispensés par le Service de transport adapté la Caravelle inc. sur le territoire de la MRC tel que prévu aux prévisions budgétaires 2019 de la MRC de La Matapédia.

Résolution 2018-12-489

Invitation – Souper des Fêtes – OMH

Proposé par madame Manon Lacroix, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'inscrire monsieur Marcel Belzile, maire, et sa conjointe au souper du temps des Fêtes de l'Office municipal d'habitation qui aura lieu le mardi 11 décembre prochain à compter de 17 h au centre communautaire. Il n'y a pas de cout relié à l'inscription à cette activité.

Résolution 2018-12-490

Invitation – Vins et Fromages 2019 – TVC

Proposé par madame Marie Element, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec de faire l'achat de deux (2) billets pour l'événement Vins et Fromages de la TVC qui

aura lieu le 2 février prochain à compter de 18 ha à la Salle multifonctionnelle de Lac-au-Saumon. Le cout pour cette activité est de 65 \$ par personne.

Résolution 2018-12-491

Urbanisme – Dossier Gilles Ouellet

CONSIDÉRANT

le retrait de l'immeuble vendu pour non-paiement de taxes comme appartenant à Monsieur Gilles Ouellet sous les numéros 4 348 450 et 4 348 451 du cadastre du Québec à Sayabec et ayant la municipalité de Sayabec comme adjudicataire en date du 23 octobre 2018,

IL EST PROPOSÉ par monsieur Bruno Côté, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec de demander le retrait de la propriété de monsieur Gilles Ouellet des assurances de la municipalité en date dudit retrait, soit le 23 octobre 2018.

Résolution 2018-12-492

Taxe d'accise 2014-2018 – Paiement de factures

Proposé par monsieur Frédéric Caron, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser le paiement des factures présentées au tableau ci-bas au cout total de 517.27 \$, taxes incluses, pour des frais admissibles au programme de la taxe d'accise 2014-2018.

Taxe d'accise 2014-2018								
NOM DE L'ENTREPRISE	FACTURE	MONTANT	TVQ	TPS	50 % de TVQ	MONTANT + 50% DE TVQ	GRAND TOTAL	DATE
Tetra Tech QI inc.	60588178	248.90 \$	24.83 \$	12.44 \$	12.42 \$	261.31 \$	286.17 \$	26-oct-18
								Honoraires professionnels
	60590424	201.00 \$	20.05 \$	10.05 \$	10.03 \$	211.02 \$	231.10 \$	15-nov-18
								Honoraires - Plan d'intervention
TOTAL		449.90 \$	44.88 \$	22.49 \$	22.45 \$	472.33 \$	517.27 \$	

Par la même résolution, les conseillers municipaux autorisent qu'une somme de 472.33 \$ comprenant le sous-total des factures et 50 % de la TVQ soit remboursée à même le programme de la taxe d'accise 2014-2018. Le montant de la TPS ainsi que le 50 % restant de la TVQ pour un montant total de 44.94 \$ seront payés à même le budget courant au compte 500714 aux fins de réclamation gouvernementale.

Action Progex inc.	Décompte #15 (moins les ADM déjà payés par 2018-11-464)	89 914.64 \$	8 968.98 \$	4 495.73 \$	4 484.49 \$	94 399.13 \$	103 379.35 \$	30-nov-18
								Décompte #15 - Bordereau principal
LOT #2:								
Les Excavations Léon Chouinard et fils	45685	26 827.67 \$	2 676.06 \$	1 341.38 \$	1 338.03 \$	28 165.70 \$	30 845.11 \$	26-nov-18
								Réception définitive
TOTAL		144 022.91 \$	14 366.28 \$	7 201.14 \$	7 183.15 \$	151 206.04 \$	165 590.33 \$	

Par la même résolution, les conseillers municipaux autorisent qu'une somme de 151 206.04 \$ comprenant le sous-total des factures et 50 % de la TVQ soit remboursée à même le règlement d'emprunt 2017-06. Le montant de la TPS ainsi que le 50 % restant de la TVQ pour un montant total de 14 384.29 \$ seront aussi payés par le règlement d'emprunt puis soumis aux fins de réclamation gouvernementale.

12.2. Changement de source eau potable rapport trimestriel

12.3. Une rencontre téléphonique le mardi 4 décembre à 19 h 30 au sujet de la demande de libération du cautionnement (lettre Action Progex) avec monsieur Charles Alexandre Sançon chez EGR.

Résolution 2018-12-495

Mise aux normes de l'eau potable – ADM-27 et ADM-29

Proposé par monsieur Patrick Santerre, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, à signer, pour et au nom de la Municipalité de Sayabec, les avis de modifications ADM-27 et ADM-29 concernant respectivement l'augmentation des prix 2018 et l'approfondissement des fossés du chemin d'accès aux puits.

Par la même résolution, les membres du conseil acceptent les frais reliés à chacun des ADM signés.

12.5. Dépôt de l'avis de réclamation transmise par Action Progex en date du 29 novembre dernier.

Résolution 2018-12-496

Route du Lac-Malcolm – Prolongation plans et devis

Proposé par madame Marie Element, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'informer le ministère des Transports que les plans et devis pour le projet de réfection de la route du Lac-Malcolm sont présentement en cours et devraient être transmis au Ministère vers le 10 décembre 2018.

- 16.2. Dépôt de l'ordre de changement (ODC-01) dans le projet de remplacement du système de réfrigération au centre sportif David-Pelletier.
- 17.1. Dépôt de l'attestation de formation reconnaissant la réussite de monsieur Daniel Chamberland au *Programme de qualification des opérateurs municipaux en eaux usées – Traitement des eaux usées par étang aéré (OW-2)*.

Résolution 2018-12-497

Concernant la fin de contrat pour les travaux de Réfection du 2^e rang dans le cadre du Programme d'Aide à la Voirie Locale (PAVL), volet AIRRL

CONSIDÉRANT Que la municipalité a octroyé un contrat à Eurovia Québec Construction inc. pour la réalisation de Réfection du 2^e rang en lien avec la demande AIRRL-2017-345;

CONSIDÉRANT Que la municipalité a reçu une entente de contribution financière avec le MTMDET;

CONSIDÉRANT Que la municipalité désire recevoir cette contribution financière;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Bruno Côté, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec

- 1- Que la municipalité atteste de la fin des travaux de Réfection du 2^e rang;
- 2- Que la municipalité autorise le service de génie de la MRC de La Matapédia à procéder à la demande de versement de la contribution financière du MTMDET en lien avec ces travaux.

Résolution 2018-12-498

Développement résidentiel – Règlement 2018-05 – Paiement de factures

Proposé par madame Manon Lacroix, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser le paiement des factures présentées au tableau ci bas au cout total de 16 491.62 \$, taxes incluses, pour des frais liés au projet de déplacement de PP5 dans le cadre du développement résidentiel sur la route de Ste-Paule.

Règlement 2018-05 - Développement résidentiel déplacement PP5								
NOM DE L'ENTREPRISE	FACTURE	MONTANT	TVQ	TPS	50 % de TVQ	MONTANT + 50% DE TVQ	GRAND TOTAL	DATE
Action Progex inc.	Décompte #15	12 828.77 \$	1 279.67 \$	641.44 \$	639.84 \$	13 468.60 \$	14 749.88 \$	30-nov-18

								Bordereau secondaire
MRC de La Matapédia	Rapport d'extraction sable et gravier	1 741.74 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	1 741.74 \$	1 741.74 \$	Octobre / novembre / décembre 2017
TOTAL		14 570.51 \$	1 279.67 \$	641.44 \$	639.84 \$	15 210.34 \$	16 491.62 \$	

Par la même résolution, les conseillers municipaux autorisent qu'une somme de 15 210.34 \$ comprenant le sous-total des factures et 50 % de la TVQ soit remboursée à même le règlement 2018-05. Le montant de la TPS ainsi que le 50 % restant de la TVQ pour un montant total de 1 281.28 \$ seront payés à même le budget courant au compte 500714 aux fins de réclamation gouvernementale.

22.1. Nous n'avons, pour le moment, personne à présenter au Prix Hommage bénévolat-Québec.

22.2. Nous n'avons, pour le moment, personne à présenter à la Médaille du Lieutenant-Gouverneur.

Résolution 2018-12-499

**Réserves financières des
matières résiduelles -
 Paiement**

Proposé par monsieur Patrick Santerre, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser le paiement de la facture 28482 de Clérobéc inc. au montant de 417.13 \$, taxes incluses, pour l'achat de bacs pour le recyclage et le compostage au centre communautaire.

Par la même résolution, les conseillers municipaux autorisent qu'une somme de 362.80 \$ correspondant au sous-total de la facture soit remboursée à même la réserve financière des matières résiduelles. Les montants de la TPS et de la TVQ pour une somme de 54.33 \$ seront payés à même le budget courant au compte 500714 aux fins de réclamation gouvernementale.

Résolution 2018-12-500

**Sécurité civile – Demande
d'aide financière – Volet 1**

ATTENDU QUE le Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre a été édicté par le ministre de la Sécurité publique le 20 avril 2018 et qu'il entrera en vigueur le 9 novembre 2019;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite se prévaloir du Volet 1 du programme d'aide financière offert par l'Agence municipale 9-1-1 du Québec afin de soutenir les

actions de préparation aux sinistres, dont prioritairement les mesures afin de respecter cette nouvelle réglementation;

ATTENDU QUE la municipalité atteste avoir maintenant complété l'outil d'autodiagnostic fourni par le ministère de la Sécurité publique en mai 2018 et qu'elle juge nécessaire d'améliorer son état de préparation aux sinistres;

Il est proposé par madame Manon Lacroix, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec

- Que la municipalité présente une demande d'aide financière à l'Agence municipale 9-1-1 du Québec au montant de 4 500 \$, dans le cadre du **Volet 1** du programme mentionné au préambule et s'engage à en respecter les conditions, afin de réaliser les actions décrites au formulaire joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante qui totalisent 5 400 \$, et confirme que la contribution de la municipalité sera d'une valeur d'au moins 900 \$;
- Que la municipalité autorise Patrick Roy coordonnateur de la sécurité civile à signer pour et en son nom le formulaire de demande d'aide financière et atteste que les renseignements qu'il contient sont exacts.

Dépôt de documents :

25.1. Dépôt de la correspondance de l'OBVMR concernant le compte-rendu de la rencontre Berce Spondyle du 15 novembre dernier.

Affaires nouvelles :

26.1. Équipements sanitaires : Des vérifications pour la garantie de soumission seront faites.

26.2. Planchers de la caserne de pompiers : On a signalé à un membre du conseil que le plancher de la caserne aurait besoin d'être nettoyé. On va vérifier avec les casernes de Val-Brillant et de Causapscal qu'est-ce qu'ils font.

Période de questions :

1. Aucune question.

Résolution 2018-12-501

Ajournement de la séance

Proposé par monsieur Bruno Côté, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec que la séance soit levée à 21 h 59 et qu'elle soit ajournée au mardi 18 décembre 2018 à 20 h 15.

Marcel Belzile,
maire

Francis Ouellet,
directeur général et secrétaire-
trésorier